



LE DÉPARTEMENT

Offre de Service Civique

Validation de stage de fin d'année possible, si votre établissement le permet.

Participez à la vie d'un musée d'archéologie et la gestion des oeuvres

Impliquez-vous dans la vie d'un musée de site, dans ses expositions et dans la gestion de ses collections aux côtés des professionnels. Participez au récolement et post récolement de la collection, au suivi des mouvements d'œuvres internes et externes, aux démarches de restauration et de conservation préventive des œuvres... Découvrez également le travail des professionnels pour le contrôle sanitaire, l'entretien de la collection, les accrochages et l'installation des œuvres lors de la mise en place des expositions...

Vous avez envie de vous investir dans une mission qui a du sens, qui favorise l'accès à la culture pour tous. Vous avez envie de découvrir le fonctionnement d'un musée de site remarquable et d'une grande administration : le Département du Rhône. Vous aimez les musées, voir l'archéologie. Vous avez le sens de l'écoute, la capacité à travailler en équipe et de vous adapter à différents publics. Vous êtes curieux, rigoureux et avez un esprit d'initiative...

Cette mission est pour vous !

Quand ?

À partir du 23 mars 2020 (6 mois, 35 h/semaine)

Quel organisme ?

Département du Rhône Musée de Saint Romain en Gal

Contact :

Renseignement sur la mission : 04 74 53 74 31

Postuler : nelly.banssillon@rhone.fr

Lieu de mission : Route Départementale 386 Saint Romain en Gal

Indemnité :

580,62 € par mois (État : 473,04 € net + Département du Rhône : 107,58 € en allocation de titre-repas, ou en espèces) Vous pouvez percevoir une bourse de 107,68 € si bénéficiaire (RSA) ou si vous êtes titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur du 5ème, 6ème ou 7ème échelon au titre de l'année universitaire en cours.

Congés :

2 jours de congés par mois soit 12 jours en fin de service civique qui pourront être cumulés.

Protection sociale de base complète :

Couverture des risques maladie, maternité, invalidité et accident du travail directement prise en charge par l'État. De plus, l'ensemble des trimestres de Service Civique sont pris en compte au titre de l'assurance retraite.



LE DÉPARTEMENT

Offre de Service Civique

Validation de stage de fin d'année possible, si votre établissement le permet.

Participez aux missions de médiation culturelle d'un musée d'archéologie

Quoi ?

Participez à des interventions de médiation culturelle auprès de publics dans un but éducatif et culturel.

1/ Animez et développez des projets de médiation culturelle

- Aux côtés des médiateurs du musée, participez aux analyses des informations, des demandes, des données, des besoins du public...
- Proposez des pistes de réflexion, des partenariats et des interventions.
- Soyez force de proposition pour développer des actions de médiation thématiques en lien le projet scientifique et culturel du Musée

2/Mettez en œuvre les conditions d'une médiation culturelle dans un objectif d'éducation et de diffusion auprès des publics

- Collectez de la documentation et de l'information
- S'impliquez dans élaboration des documents à vocation pédagogique
- Donnez votre avis sur les outils de médiation et de dispositifs d'interprétation afin de les faire évoluer

3/ Participez aux actions et activités du musée.

- Participez à des événements institutionnels et/ou de communication au sein du musée et hors les murs.

Vous avez envie de vous investir dans une mission qui a du sens, qui favorise l'accès à la culture pour tous. Vous avez envie de découvrir le fonctionnement d'un musée de site remarquable et d'une grande administration : le Département du Rhône. Vous aimez les musées. Vous avez le sens de l'écoute, la capacité à travailler en équipe et de vous adapter à différents publics. Vous êtes curieux, rigoureux et avez un esprit d'initiative...

Cette mission est pour vous !

Participez à la vie d'un musée d'archéologie et la gestion des oeuvres

Impliquez-vous dans la vie d'un musée de site, dans ses expositions et dans la gestion de ses collections aux côtés des professionnels. Participez au récolement et post récolement de la collection, au suivi des mouvements d'œuvres internes et externes, aux démarches de restauration et de conservation préventive des œuvres... Découvrez également le travail des professionnels pour le contrôle sanitaire, l'entretien de la collection, les accrochages et l'installation des œuvres lors de la mise en place des expositions...

Vous avez envie de vous investir dans une mission qui a du sens, qui favorise l'accès à la culture pour tous. Vous avez envie de découvrir le fonctionnement d'un musée de site remarquable et d'une grande administration : le Département du Rhône. Vous aimez les musées, voir l'archéologie. Vous avez le sens de l'écoute, la capacité à travailler en équipe et de vous adapter à différents publics. Vous êtes curieux, rigoureux et avez un esprit d'initiative...

Cette mission est pour vous !

Quand ?

À partir du 23 mars 2020 (6 mois, 35 h/semaine)

Quel organisme ?

Département du Rhône Musée de Saint Romain en Gal

Contact :

Renseignement sur la mission : 04 74 53 74 31

Postuler : nelly.banssillon@rhone.fr

Lieu de mission : Route Départementale 386 Saint Romain en Gal

Indemnité :

580,62 € par mois (État : 473,04 € net + Département du Rhône : 107,58 € en allocation de titre-repas, ou en espèces) Vous pouvez percevoir une bourse de 107,68 € si bénéficiaire (RSA) ou si vous êtes titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur du 5ème, 6ème ou 7ème échelon au titre de l'année universitaire en cours.

Congés :

2 jours de congés par mois soit 12 jours en fin de service civique qui pourront être cumulés.

Protection sociale de base complète :

Couverture des risques maladie, maternité, invalidité et accident du travail directement prise en charge par l'État. De plus, l'ensemble des trimestres de Service Civique sont pris en compte au titre de l'assurance retraite.